

Devoirs faits, quelques pistes générales de travail

Depuis novembre 2017 est entré en vigueur le dispositif « devoirs faits » dans tous les collèges. Ce dispositif amène chacun à s'interroger de façon nouvelle sur l'articulation entre le travail dans et hors de la classe.

En effet, entre le travail en classe et celui mené hors de la classe peuvent exister plusieurs points de ruptures qui sont autant d'obstacles potentiels à la construction des apprentissages par les élèves. Dans cette optique, « devoirs faits » est un élément qui peut permettre de limiter ces effets de rupture. Ce dispositif mérite en outre d'être inscrit dans une réflexion d'ensemble sur le travail de l'élève. (cf. schéma suivant).

La multiplicité des lieux d'éducation et d'apprentissage

Lieu	Etablissement		Hors établissement		
Travail de l'élève	Travail en classe	Travail au collège		Travail à la maison	Espaces privés et/ou associatifs
Cadre	Classe	CDI	Salles d'études, foyers, classes...	Chambre individuelle ou non, pièce à (sur)vivre...	Cours particuliers, organismes de soutien scolaire payants ou pas/associations d'aides au devoir...
Intervenants	Professeurs de différentes disciplines	Professeurs documentalistes	Adjoints d'enseignement CPE, professeurs volontaires...	Entourage familial (parents, fratrie...)	Professeurs en activité, retraités, étudiants, bénévoles au sein d'associations...
Ruptures possibles	Travail en classe	Travail hors de la classe			
	Travail dans l'établissement		Travail hors de l'établissement		
Points de difficultés	Diversité des travaux demandés aux élèves Poids variable du travail demandé selon les disciplines et les conceptions des enseignants Diversité des intervenants		Diversité des conditions matérielles Diversité des milieux sociaux et des (im)possibilités d'aides Diversité des représentations familiales du travail scolaire Diversité des intervenants		
Moyens pour combler ces ruptures	Déploiement du dispositif « devoirs faits ». Questionnements individuels et en équipes pédagogiques sur les relations entre travail en classe et travail personnel, entre travail en classe et devoirs. Travail de préparation en classe du travail personnel. Sensibilisation des familles aux finalités et aux attentes concernant les « devoirs ».				

Document établi d'après celui réalisé et présenté par F. Janier-Dubry (IGEN, groupe histoire géographie) lors des rencontres nationales IGEN-IA-IPR d'histoire géographie (novembre 2017).

Le présent document vise à préciser les grands principes du travail hors la classe et à donner des pistes de travail à ce sujet.

1. Qu'attendre des devoirs faits par l'élève ?

Il importe tout d'abord de rappeler une évidence, à savoir que le temps de la classe reste le temps essentiel des apprentissages. Les devoirs en dehors de la classe doivent donc toujours être pensés à partir de cette donnée fondamentale. Cela a deux conséquences majeures dans le quotidien des enseignements :


1. Le temps de la classe ne peut être uniquement consacré à la transmission de connaissances. Il importe que dans chaque séance de cours des objectifs d'apprentissages soient clairement définis au regard des compétences des programmes de collège et qu'un temps suffisamment conséquent soit laissé aux élèves pour les réaliser.
2. Les devoirs donnés en dehors de la classe ne peuvent pas être la continuation d'une tâche déjà engagée en classe. En effet, une tâche d'apprentissage engagée en classe amène les élèves à franchir un certain nombre d'obstacles afin de pouvoir la réaliser. L'accompagnement de l'enseignant est de ce fait souvent décisif dans cette perspective. Or reporter cette tâche hors de la classe revient à priver l'élève de ce possible accompagnement. Avec la répétition du processus, entre ceux qui peuvent disposer d'autres formes d'accompagnement hors de la classe et ceux qui restent livrés à leurs seuls doutes, les écarts finissent par se creuser.

Une fois cette évidence rappelée, il est nécessaire de s'interroger sur ce que l'on attend réellement des « devoirs » hors de la classe.

Il est possible de distinguer quelques grands types de devoirs donnés aux élèves, devoirs qui sont de nature différente des tâches menées en classe :

- les devoirs de préparation : devoirs qui visent à donner aux élèves une connaissance d'un sujet abordé ensuite en classe
- les devoirs de pratique : devoirs qui visent à renforcer les acquisitions des élèves. Il s'agit des devoirs les plus fréquemment donnés mais qui peuvent avoir parfois un caractère répétitif et démotivant pour les élèves.
- les devoirs de prolongement : devoirs qui visent à étendre les connaissances des élèves à de nouveaux concepts.
- les devoirs créatifs : devoirs qui visent à mettre à contribution des concepts et notions dans des situations de travail nouvelles.

Les devoirs donnés hors de la classe obéissent à différents objectifs, à plus ou moins long terme et qui vont du particulier au général :

Mémoriser : « enfoncer le clou »	Conserver	Du spécifique au générique 
S'exercer : « apprendre intelligemment »	Transférer	
S'organiser : « apprendre le goût de l'effort »	Développer une disposition au travail personnel (recherche...)	

Ce travail hors de la classe peut produire différents effets sur les élèves, ces effets étant différents selon les élèves. Positifs comme négatifs, ils peuvent être ainsi synthétisés¹ :

Effets positifs	Effets négatifs
-Effets académiques immédiats : meilleure compréhension, acquisition de mécanismes, mémoire... -Effets académiques à long terme : attitude positive, habitude de travail -Effets non académiques : discipline, responsabilité, curiosité	-Surcharge de travail : fatigue émotionnelle -Négation de l'importance des loisirs, des activités extérieures à l'école -Pression parentale -Tricherie entre élèves -Augmentation de la différence entre les plus faibles et les meilleurs.

¹ Voir sur ce point : Dominique Glasman, Leslie Besson, *Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école*, Rapport établi à la demande du Haut Conseil de l'évaluation de l'école, décembre 2004, n° 15, p. 44

Afin de réduire les possibles effets négatifs, le travail hors de la classe doit faire l'objet d'une coordination et d'une entente entre enseignants concernant, notamment la quantité de travail à donner aux élèves. On peut estimer, à titre indicatif, que 10 à 15 minutes de travail en moyenne dans une discipline d'une séance à une autre, permettrait à chacune de trouver sa place, sans générer chez les élèves une surcharge qui irait au delà du raisonnable. Il doit également être pensé en fonction de ses finalités pédagogiques. C'est pourquoi il peut être possible d'envisager ces devoirs autour de quelques grandes lignes de force.

2. Cinq grands principes possibles pour proposer des devoirs à faire aux élèves²

Afin que les devoirs hors de la classe gagnent en efficacité, quelques grands principes de mise en œuvre peuvent guider ceux-ci :

Principe 1 : Faire que les devoirs aient du sens pour l'élève.

L'élève doit être en mesure de comprendre pourquoi le professeur a donné tel ou tel travail et il doit être en mesure d'établir un lien avec ce qui a été fait en classe.

De ce fait l'activité proposée doit être explicitée en classe. Qu'est-ce qui est attendu de lui ? Peut-il reformuler ce qui est attendu de lui ?

Ainsi que signifie par exemple « apprendre la leçon ? » L'expression ne va pas de soi pour nombre d'élèves et il importe de l'expliciter.

Avant de donner une tâche à accomplir aux élèves hors de la classe il importe que l'enseignant s'assure dans la classe qu'il en ait compris le sens.

En outre l'enseignant s'assurera que le travail à faire a bien été noté sur l'agenda de l'élève et qu'il peut retrouver son énoncé ainsi que les ressources nécessaires à son accomplissement sur le cahier de textes numérique.

Principe 2 : Articuler le travail mené en classe sur « les méthodes et outils pour apprendre » avec le travail hors de la classe

Dans le cadre du travail sur des compétences disciplinaires, chaque professeur met en œuvre des dispositifs visant à ce que chaque élève acquière les éléments constitutifs du domaine 2 du Socle commun : « les méthodes et les outils pour apprendre ». Si le travail mené dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé est évidemment central en ce domaine, il dépasse ce seul dispositif.

Lors des temps de travail individuels ou collectifs en classe l'enseignant est amené à observer l'élève en situation et peut l'aider à appréhender ses difficultés. C'est dans ces moments que l'enseignant peut notamment :

- aider l'élève à prendre conscience de ses erreurs pour les surmonter ;
- adapter le travail demandé à chaque élève ;
- aider les élèves à comprendre les consignes et mieux saisir ce qui fait pour chacun d'entre eux obstacle à leur compréhension.

Des liens peuvent être établis entre ces temps de travail en classe et la mise en œuvre des devoirs hors de la classe. Les constats établis par l'enseignant sur chaque élève lors de ces temps de travail peuvent s'avérer décisifs pour :

- proposer aux élèves des « devoirs à faire » adaptés à leurs besoins et leur permettant de progresser ;
- nourrir les échanges entre lui et l'adulte en charge du dispositif « devoirs faits » afin de mettre en œuvre des stratégies d'accompagnement pertinentes.

Principe 3 : Les devoirs se préparent en classe et sont en retour exploités en classe.

Si la préparation du travail débute en classe, sa réalisation doit faire l'objet d'une vérification. Celle-ci peut sembler être un contrôle, mais elle montre aussi que l'enseignant porte attention au travail de l'élève. Il lui donne de la valeur : au sens premier du terme, il l'évalue.

² Ces cinq grands principes sont établis en référence à ceux proposés par F. Janier Dubry, IGEN (groupe histoire géographie) lors des rencontres nationales IGEN IA-IPR d'histoire géographie de novembre 2017.

Dans le cas où ce travail visait à mémoriser des connaissances, l'enseignant peut consacrer un temps de sa séance à vérifier cette mémorisation via un QCM, un jeu de questions réponses (éventuellement en demandant à chaque élève de préparer des questions pour ses camarades)...

Dans le cas où ce travail consiste à réaliser des exercices complémentaires, ceux-ci doivent être corrigés. Il importe de s'attacher aux réussites et erreurs éventuelles mais aussi aux démarches ; attention plurielle donc qui est de nature à encourager les élèves.

Principe 4 : l'élève doit pouvoir faire seul son travail, sans aide.

L'élève doit disposer de l'ensemble des outils, des ressources qu'elles soient cognitives ou matérielles, nécessaires à la réalisation de son travail.

Dans le cadre du dispositif « devoirs faits » et, plus généralement, de l'encadrement du travail de l'élève hors de la classe par un adulte, celui-ci amènera l'élève à s'interroger sur sa pratique afin qu'il réfléchisse sur celle-ci. Par exemple l'adulte peut l'interroger sur son travail :

Avant sa réalisation proprement dite en lui demandant :

- de quelles connaissances il peut avoir besoin
- quelles méthodes il pense utiliser
- à quoi ressemblera sa réponse...

Sur son travail proprement dit en lui demandant :

- par quoi il a commencé puis quelles seront les étapes suivantes,
- ce qui lui a fait gagner ou perdre du temps,
- comment il a su qu'il était arrivé au bout de son travail
- ce qui a été facile ou difficile...

Après ce travail en lui demandant :

- s'il a ou non réussi
- s'il ne pourrait pas se servir d'autres méthodes
- ce qu'il a appris
- ce à quoi pourra servir son travail...³

En aucune manière en revanche l'adulte ne fait ni ne doit faire à la place de l'élève.

Principe 5 : le meilleur devoir est celui que chacun peut se donner à lui-même en fonction du sens qu'il lui donne.

L'idée ici avancée peut sembler farfelue, en apparence même être l'opposée de la notion même de « devoir » au regard de la dimension morale que peut prendre ce terme. Pourtant, si l'on reconnaît que l'une des finalités des devoirs est de donner à chacun des habitudes de travail et, au delà, le goût de l'effort, alors ils visent aussi à ce que l'élève intériorise des normes, des valeurs. Il peut dès lors être intéressant, de partir dans une certaine mesure, de ce qui fait goût et sens pour lui, pour y parvenir.

Il peut de ce fait être envisageable, dans le cadre des devoirs à faire, de proposer plusieurs activités possibles plutôt qu'une seule à l'élève, celui-ci choisissant celle qui lui paraît la plus riche et porteuse. Dans cette perspective une forme de différenciation apparaît dans le cadre des devoirs à faire.

Pour aller plus loin :

Voici quelques références, en nombre volontairement très limité ici, qui permettront à chacun d'aller plus avant dans la réflexion sur les devoirs à faire :

- Claude Bisson Vaivre (dir.) : le travail personnel de l'élève, CANOPE, 2018, 122p. Document téléchargeable gratuitement au format PDF : <https://cdn.reseau-canope.fr/archivage/valid/NT-le-travail-personnel-de-l-eleve-17545-13179.pdf>

Dominique Glasman, Leslie Besson : *Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école*, Rapport établi à la demande du Haut Conseil de l'évaluation de l'école, décembre 2004, n° 15, 152 pages. Ce rapport est disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.hce.education.fr/gallery_files/site/21/100.pdf

³ Voir à ce sujet G. de Vecchi : *Evaluer sans dévaluer*, hachette éducation, 2015, p. 138

- Séverine Kakpo : *Les devoirs à la maison, mobilisation et désorientation des familles populaires*, Presses Universitaires de France, 2012, 270 p.

- Patrick Rayou, *Faire ses devoirs. Enjeux cognitifs et sociaux d'une pratique ordinaire*, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 176 pages.

Sève C. et Ménager N. : *Devoirs faits, rapport à monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, monsieur le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse*, note n° 2091-055, IGEN – IGAENR, juillet 2019

- Rémi Thibert, « Représentations et enjeux du travail personnel des élèves », Dossier de veille de l'IFE, n° 111, juin 2016, 24 pages. <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/111-juin-2016.pdf>

Jean-Michel Zakhartchouk : *Faire ses devoirs : quel accompagnement ?*, CANOPE, 2018, 80p.

- *Le travail des élèves en dehors de la classe. État des lieux et conditions d'efficacité*, Rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, 2008, 56 pages.
http://media.education.gouv.fr/file/2008/46/6/2008-086-IGEN_216466.pdf